



Le janvier 2022

A :

LE SECRETAIRE
ACADEMIQUE

SNASUB,
Syndicat National
de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des
Bibliothèques

1, place de la
libération
93016
BOBIGNY
CEDEX

06 63 08 55 52

[yann.mahieux@snasub-](mailto:yann.mahieux@snasub-creteil.fr)

creteil.fr

<https://snasub-creteil.fr>

CONVOCATION A REMETTRE AU CHEF DE SERVICE

Réunion syndicale

Vendredi 14 janvier 2022

11h30 – 17h00

à

RECTORAT DE CRETEIL
4rue Georges Enesco

L'autorisation spéciale d'absence porte outre la durée de la réunion elle-même, sur les « délais de route » nécessaires pour s'y rendre.

Le secrétaire académique
Yann Mahieux

Conformément aux dispositions de l'article 16 du décret n°82 447 du 28 mai 1982 modifié, la présente convocation vous permet de demander une autorisation spéciale d'absence.

**Membre de la
Fédération
Syndicale
Unitaire**

